

# DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1, et D.613-6 ;  
Vu l'arrêté du 28 juin 2016 relatif à l'accréditation de l'UNIVERSITE JEAN MONNET-SAINT-ETIENNE l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;  
Vu les pièces justificatives produites par M. FLORIAN DOFFEMONT, né le 1 décembre 1999 à SAINT-CHAMOND (042) en vue de son inscription à la formation conduisant au Diplôme Universitaire de Technologie ;  
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE, spécialité GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE est délivré par l'UNIVERSITE JEAN MONNET-SAINT-ETIENNE  
à M. FLORIAN DOFFEMONT

au titre de l'année universitaire 2019-2020  
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 28 septembre 2020

*Le titulaire*

*Michèle CORTIER*

*Le Directeur de l'IUT de Saint-Etienne*



*Le Recteur d'Académie,  
Chancelier des universités de Lyon*



N° STETIEN 14992298  
/2020/01901279

Gilles BLACHERE

Olivier DUGRIP